

Nov. 2022

# Postes informatiques

Fourniture et installation

Règlement de la consultation



# Sommaire

<b>Sommaire</b>	<b>3</b>
Identification de l'acheteur :	4
Objet de la consultation :	4
Date de remise des offres :	4
<b>Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION :</b>	<b>5</b>
<b>Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION :</b>	<b>5</b>
Mode de l'appel d'offres :	5
Décomposition en tranches et en lots :	5
Composition des candidats :	5
Durée du marché et délai d'exécution :	5
Délai de validité des offres :	5
<b>Article 3 : COMPOSITION DU D.C.E ET PRESENTATION DES OFFRES :</b>	<b>5</b>
Composition du D.C.E :	5
Présentation des offres :	6
Dossier de candidature	6
Projet de marché	6
<b>Article 4 – JUGEMENT DES OFFRES :</b>	<b>7</b>
<b>Article 5 : TRANSMISSION DES OFFRES :</b>	<b>7</b>
<b>Article 6 : AUTRES RENSEIGNEMENTS :</b>	<b>7</b>



**Identification de l'acheteur :**

Epures, l'Agence d'urbanisme de la Région stéphanoise,  
46 rue de la télématique CS40801  
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

**Objet de la consultation :**

Fourniture et installation de postes informatiques et d'éléments réseau

**Date de remise des offres :**

**Le vendredi 16 décembre 2022 à 12 heures**

## **Article 1 – OBJET DE LA CONSULTATION :**

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture, l'installation et le paramétrage de postes informatiques.

Les besoins avec leurs spécifications techniques et la description des prestations sont indiqués dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

## **Article 2 – CONDITIONS DE LA CONSULTATION :**

### **Mode de l'appel d'offres :**

L'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise lance une mise en concurrence selon sa procédure adaptée.

### **Décomposition en tranches et en lots :**

Le marché se compose de 2 lots.

### **Composition des candidats :**

Les entreprises auront la possibilité de se présenter sous forme de groupement solidaire.

### **Durée du marché et délai d'exécution :**

La durée totale du marché est de 12 mois.

### **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

## **Article 3 : COMPOSITION DU D.C.E ET PRESENTATION DES OFFRES :**

### **Composition du D.C.E :**

Le dossier de consultation est remis gratuitement sur demande du candidat.

Il est téléchargeable sur le site suivant : <https://www.epures.com/>

Il se compose des pièces suivantes :

- le règlement de la consultation,
- un bordereau de prix et annexe(s),
- le cahier des clauses techniques particulières.

## **Présentation des offres :**

Les offres des candidats sont entièrement rédigées en langue française.

## **Dossier de candidature**

Les candidats devront produire les documents suivants :

- Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement (type imprimé DC1).
- Une déclaration de candidature (type imprimé DC2)
- Un dossier présentant l'entreprise, ses références, ses moyens mis en œuvre et la composition de l'équipe (qualification et CV).
- Une attestation de vigilance délivrée par l'urssaf

Les imprimés DC peuvent être obtenus sur internet

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>

## **Projet de marché**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées par eux :

- **le bordereau de prix et annexe(s), datés et signés, cadres ci-joints à compléter par le représentant qualifié de l'entreprise candidate ayant vocation à être titulaire du marché, accompagnés éventuellement par les demandes d'acceptation de sous-traitants.**
- **la proposition détaillée avec toutes les informations nécessaires pour expliciter l'offre.**
- **Le cahier des Clauses Techniques Particulières, visé et accepté.**

## **Article 4 – JUGEMENT DES OFFRES :**

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères par ordre de priorité décroissante :

- 1- Pertinence technique dont installation – pondération 65%**
- 2- Coût – pondération 35%**

## **Article 5 : TRANSMISSION DES OFFRES :**

Les offres seront remises soit par courrier (LRAR), soit par mail avec accusé de réception, soit contre récépissé avant le :

**Le vendredi 16 décembre 2022 à 12 heures**

à l'adresse suivante :

Epures, l'Agence d'urbanisme de la région stéphanoise,  
A l'attention de Monsieur Benoit GAY - Directeur  
46 rue de la télématique CS 40801  
42952 Saint-Etienne CEDEX 1

Adresses mail : [g.triollier@epures.com](mailto:g.triollier@epures.com)  
[fwilczynski@epures.com](mailto:fwilczynski@epures.com)

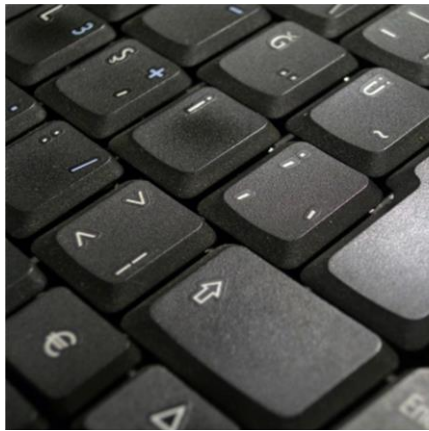
Les dossiers dont le récépissé de remise ou l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite indiquées ci-dessus, ne seront pas retenus.

## **Article 6 : AUTRES RENSEIGNEMENTS :**

Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions à l'adresse e-mail suivante :

Contact administratif : [fwilczynski@epures.com](mailto:fwilczynski@epures.com)

Contacts techniques : [gtriollier@epures.com](mailto:gtriollier@epures.com)



46 rue de la télématique  
CS 40801 – 42952 Saint-Etienne CEDEX 1  
tél : 04 77 92 84 00 fax : 04 77 92 84 09  
mail : epures@epures.com – Web : www.epures.com